

Prescription simplifiée des compléments phytothérapeutiques Kkena

Prescription : 3 gélules / jour. Si la valeur/test revient à la normale : 1 gélule / jour

Tests	Kkena
TSH en dehors des valeurs normales	MT20
CPK augmentées	MT20 (à titre préventif)
FSH, Œstradiol, LH, Progestérone : dès qu'une valeur est anormale	MT21
Lipase, Trypsine, CA 19-9 : dès qu'une valeur est augmentée	MT22
Électrophorèse des protides anormale	MT30
IgE augmentés	MT30
PSA augmenté (chez l'homme)	MT30 (permanent)
CRP augmentée (=> Électrophorèse des protides) et douleurs digestives (arthrite)	MT31
CRP augmentée et douleurs articulaires (arthrose)	MT31 & MT32
Électrophorèse des protides et problèmes en bouche (beaucoup de matériel en bouche, bouche de travers, craquements des ATM, mauvais sommeil)	MT33
NF inversée ou ratio anormal (pb viral)	MT40
Bêta-2-microglobuline augmentée ou un des marqueurs du K	MT40 & MT41
Protection vis-à-vis du K ou rémission K ou viral	MT42
D-dimères augmentés ou chimio/radio/immunothérapie (il faut éviter la fibrose)	MT43
Si K alors ajouter à MT40, MT41 (et MT43 si thérapie)	MT44
Globules blancs ou plaquettes en baisse lors d'une chimio/radio/immunothérapie	MT45, un cône tous les 2 jours
Helicobacter pylori, sérologie positive	MT50 (permanent)
CA 19-9, CA 125, PSA, T3/T4 : dès qu'une valeur est augmentée	MT50, on démarre avec 1 gélule par jour, on vérifie l'absence de saignement avant de passer à 2 gélules par jour (dose maxi)
K intra-crânien, maladies cardio-vasculaires, évolution cérébrale neurodégénérative, DMLA	MT51 & MT52, on diminue à 2 gélules / j en phase de stabilisation